

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 33/2020 Semaine du 17 septembre au 24 septembre 2020

● BONNE NOUVELLE À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

La rentrée de septembre 2020 se profilait avec 28 élèves par classe à quelques jours du Comité Technique Spécial Départemental.

Le premier septembre, j'ai adressé un courrier à l'Inspecteur de l'Académie pour lui demander de tenir compte de l'augmentation des effectifs (113 élèves en 2020 contre 107 en 2019) et de créer une 5^{ème} classe ; la Municipalité et l'Intercommunalité s'engageant de leur côté à assurer la présence d'une ATSEM.

Le Député André CHASSAIGNE a aussitôt relayé ma demande en insistant sur le caractère rural de cette école et sur la fréquentation de nombreux enfants issus de familles défavorisées.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que la 5^{ème} classe de maternelle est ouverte à Courpière, ce qui ramène l'effectif moyen par classe de 28 à 20 élèves. Ce contexte favorable offrira de bonnes conditions au travail pédagogique, apport d'autant plus nécessaire que les contraintes liées au COVID 19 compliquent cette rentrée scolaire.

C.SAMSON, Maire de Courpière.

● JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Exposition dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
« Sites Touristiques emblématiques de la Région Auvergne Rhône-Alpes »

Du 14 Septembre au 18 Septembre - Hall de l'Espace Coubertin
Entrée libre aux heures d'ouverture, renseignements : 04.73.53.14.45



● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A la manière de...

Exposition des tableaux de Michel DESSAGNE du 15 septembre au 15 octobre 2020
aux heures d'ouverture de la bibliothèque
Renseignements : 04-73-51-29-55

Animation Tout-petits « Trois petites culottes »

Mercredi 7 octobre 2020 (réservé aux familles) et jeudi 8 octobre 2020 (réservé aux assistantes maternelles).

Horreur ! Un matin, Jacquotte, Charlotte et la Grabote ne retrouvent plus leurs culottes ! Une version détournée et féminine des Trois Petits Cochons. Un drame à vous donner les chocottes ! ... histoire animée avec un raconte-tapis prêté par la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme.
Enfants de 6 mois à 3 ans – Réservation au 04-73-51-29-55



Apéro' rentrée littéraire

Vendredi 9 octobre 2020 à 19h30

Venez découvrir les incontournables de la rentrée et les coups de cœur de notre libraire autour d'un verre !
En partenariat avec la librairie Parenthèse lecture !

Renseignements : 04-73-51-29-55



● SAISON CULTURELLE ET FESTIVITÉS 2020 - 2021

La plaquette de la saison culturelle et des festivités 2020 - 2021 est sortie. Elle est disponible à la Mairie, à l'Espace Coubertin, à la bibliothèque et sera distribuée dans les commerces dans les prochains jours.



PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Samedi 19 septembre : Pharmacie du Centre à Courpière.

Dimanche 20 septembre : Pharmacie du Centre à Courpière.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

VÉTÉRINAIRES : 04 73 51 29.21 (animaux de ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04 73 53 04 37 - 06 08 34 86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

DENIS : 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71 23

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière – 9 av. de Thiers -

Tél : 09 81 46 23 68

Permanences : vendredi de 8h45 à 11h et de 14h30 à 17h. mail : rampecourpiere@cctdm.fr

● **Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE : permanence le lundi uniquement sur RDV. 06.74.28.85.77
r.gouin@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) place Jean Payre, le 1er jeudi du mois de 13h à 15h et le 3ème mardi de 10h à 12h. Rdv obligatoire au 04.73.42.30.80 ou sur le site : <https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

ASSISTANTES SOCIALES : Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et de 14h à 17h

CPAM : Permanence uniquement sur rendez-vous au 3646.

OPHIS : le 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h
☎ 04 73 41 16 16

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous. Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : en mairie, les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h sur rendez-vous uniquement.
guy.delsescaux@conciliateurdejustice.fr

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h
Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Lily BRET née le 04 septembre 2020.

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Claude BRIGOLET décédé le 31 août 2020

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (affaires générales, tranquillité, personnel communal).

Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports)

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique)

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap)

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse)

Atlantique MESSAN (attractivité- tourisme, patrimoine et festivités)

René GOSIO (travaux, entretien, propreté)

Conseillers municipaux Délégués :

Flavien PARENT (communication, démocratie participative, nouveaux services à la population)

Thierry CIERGE (urbanisme)

Laurent CLIVILLÉ (développement durable, correspondant défense et maître de cérémonie)

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers)

Conseillers municipaux :

ANGELI Sylvie,

BEAUGER Elodie, BOUSSUGE Jeanine,

BURIAS Aude, DUCHER Eric, EPECHE

Huguette, FROMENT Anaïs, LAFORET

Dominique, LAVEST Jean-Michel, MOULIN

Eric, PFEIFFER Bernard, LIMOUZIN Lydie,

ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO

Carole, TOURON Danielle.

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC du lundi au vendredi de

8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi et vendredi : 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30 fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● UTILISATION DES SALLES COMMUNALES POUR DES MANIFESTATIONS (HORS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS)

Au vu de la crise sanitaire actuelle liée au COVID-19, et dans le respect du Décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du COVID-19 dans les territoires sortis de l'urgence sanitaire, un protocole est établi et édicte les règles pour l'utilisation des salles communales dans le cadre de manifestations (associatives ou par des particuliers).

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.

L'utilisateur s'engagera à respecter ledit protocole (respect des mesures barrière, respect de la jauge, respect des conditions d'utilisation...), qui sera annexé à la convention de location de la salle municipale.

Jusqu'au 30 octobre 2020 inclus, les salles communales suivantes pourront accueillir du public pour des manifestations, avec une jauge limitée :

Salle d'animation, place de la Victoire : 4m² par personne, sans excéder 100 personnes au maximum.

Salle Jean Couzon de l'Espace Coubertin : 4 m² par personne, sans excéder 200 personnes au maximum. Renseignements : Mairie de Courpière : 04.73.53.01.21 - Espace Coubertin : 04.73.53.14.45

● LIMITATION PROVISOIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU DANS LE DEPARTEMENT

Par arrêté préfectoral n° 20201887 du 14 septembre 2020, le département définit des mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le département du Puy-de-Dôme.

J'attire votre attention sur les mesures prises dans ce nouvel arrêté, en particulier des mesures de vigilance pour les usages de l'eau à partir des réseaux d'eau potable et pour les prélèvements dans le milieu. Il a été décidé de maintenir ou de prendre des mesures sur les bassins suivants :

- **niveau alerte renforcée** pour les bassins de l'Alagnon, de l'Ance et la Dore : les prélèvements dans le milieu naturel sont, pour la plupart, interdits de 8h à 20h, sauf exception.

- **niveau d'alerte renforcée** sur l'ensemble du département pour les usages à partir des réseaux d'eau potable, par exemple : les arrosages des terrains de sport, des espaces verts et jardins ornementaux, des potagers, le lavage des véhicules hors stations économes en eau, le lavage des bâtiments, sont interdits de 8h à 20 h, sauf exception.

L'ensemble des usages de la ressource en eau du département du Puy-de-Dôme est tenu de modérer leur consommation afin de préserver durablement cette ressource précieuse. Par ailleurs, il est demandé aux collectivités et aux particuliers de limiter au maximum les prélèvements directs dans le milieu naturel, notamment sur les petits cours d'eau qui présentent des débits très faibles, en complément des dispositions déjà prises pour les prélèvements agricoles.

Ces mesures s'appliquent au lendemain de la date de signature du présent arrêté et jusqu'au 30 octobre 2020. Les mesures seront actualisées et levées en tant que de besoin, par arrêté préfectoral, en fonction des débits constatés sur les stations de référence.

http://www.puy-de-dome.gouv.fr/IMG/pdf/raa_no63-2020-108du_15_septembre_2020.pdf

● INFORMATION DU SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE

UNE ÉVOLUTION DES MODES DE PAIEMENT

Afin de répondre à la demande de nombreux abonnés, le SIAEP a mis en place de nouveaux modes de paiements.

SOLUTIONS CLASSIQUES :

- Une seule facture par an basée sur votre consommation réelle
- Possibilité de payer ses factures par chèque, par Internet ou avec PayFIP

SOLUTIONS « TRANQUILITÉ » :

- Mensualisation en 9 échéances pour une meilleure répartition de vos dépenses
- Prélèvement automatique à échéance (1 fois par an)

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter ou vous rendre sur notre site internet : tous les formulaires sont en ligne. <https://www.siaep-rgd.fr/contact/>

INFORMATION QUALITÉ DE L'EAU

L'Agence Régionale de Santé met en ligne l'ensemble des résultats qualité de l'eau potable de votre commune : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Les bulletins d'analyses se trouvent également sur notre site internet.

DES INVESTISSEMENTS ANNUELS - PROGRAMME TRAVAUX 2020

Montant des travaux : **295 000 € HT** dont **123 000 €** de subvention du Conseil Départemental
Maîtrise d'œuvre : **SOCAMA** Entreprises : **DELAVET et SCIE**

Pour Courpière :

- Renouvellement canalisation rue Annet Marret- COURPIERE (PVC 110 – 365 ml – 13 Branchements)

● CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE - RÉOUVERTURE DE LA PERMANENCE

À compter du 22 septembre votre permanence est ouverte **uniquement sur rendez-vous en contactant le 3646.**



● CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES - RÉOUVERTURE DE L'ACCUEIL

Réouverture de la permanence CAF de Courpière les mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf. Pour vos démarches, d'autres solutions sont possibles :

L'Espace « Mon Compte » du site caf.fr ou l'application mobile « Caf - Mon Compte »

Nous joindre par téléphone au 0810 25 63 10 (0,06€/min + prix d'un appel local)

Le port du masque est obligatoire.

● ACTYPOLES THIERS

Actyroles Thiers, Entreprise à But d'Emploi issue de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur » reconditionne et vend des ordinateurs de bureau en Windows 10 à partir de 60 euros. Si cela vous intéresse contactez les :

☎ 04 73 80 26 60 ou par mail informatique@actyroles-thiers.fr



● CAMPAGNE « BIO ET LOCAL, C'EST L'IDÉAL » À LA FERME DE LA TERRASSE

La ferme de la Terrasse organise ses portes ouvertes annuelles, dans le cadre de la campagne "Bio et local, c'est l'idéal" et de "La fête du lait bio". RDV le samedi 19 septembre de 9h à 12h pour visiter la ferme : découverte de l'élevage des veaux, des vaches, leur alimentation, la production de lait et la transformation des produits laitiers, le tout en bio !

Vente à la ferme des produits laitiers frais et de fromages fermiers.

Pot de l'amitié à 12h.

Pour plus d'informations : Aurélie MÉNADIER - 06 84 10 79 71 -

fermedelaterrasse@gmail.com

Campagne "Bio et local, c'est l'idéal" : www.bioetlocal.org

Fête du lait bio : www.fete-du-lait-bio.fr



Infos Associatives

● AMICALE DES ANCIENS DU COURS COMPLÉMENTAIRE DE COURPIÈRE

Après cette longue période de restriction, sans nouveau confinement, nous allons reprendre notre activité « marche » le mardi après - midi. Activité ouverte à tout le monde.

Le Président, Gabriel SAINT ANDRÉ

● FOYER LAÏC - LOISIRS CRÉATIFS -

Les ateliers de la section "Loisirs créatifs" du Foyer Laïc reprennent à partir de ce samedi 19 septembre 2020, dans le respect du protocole sanitaire établi par la municipalité.

Les ateliers ont lieu tous les samedis dans une salle située au 1^{er} étage du bâtiment rose (en face de la bibliothèque municipale) et s'adressent aux **enfants de 4 à 12 ans**.

Les ateliers sont organisés en trois groupes de 10 enfants maximum aux horaires suivants : **9h15-10h ou 10h15-11h ou 11h15-12h**.

Avant l'entrée dans la salle d'activité, chaque parent assure le lavage des mains de son enfant dans les sanitaires situés au même étage.

Attention, le port du masque est obligatoire pour les adultes à l'intérieur du bâtiment.

A la fin de l'activité, les parents attendent à l'extérieur, devant le bâtiment, où leur enfant leur sera ramené.

Les intervalles réservés entre les ateliers permettent d'aérer la salle ainsi que de réaliser la désinfection des tables et des points de contact. Pour tous renseignements, contacter le 06 50 36 73 50.

Sport

● RACING CLUB COUPIÉROIS

Le Racing Club Courpiérois a repris les entraînements depuis le 2 septembre et participe à la semaine des écoles de rugby. À cette occasion, et ce durant tout le mois de septembre, l'école ouvre ses portes aux enfants souhaitant venir découvrir le sport. Séances gratuites et ouvertes

à tous dès l'âge de 3 ans révolus. Les entraînements ont lieu à Courpière : le mercredi soir de 17h00 à 18h30 pour les U8, U10 et U14 et le samedi matin de 10h à 11h30 pour les U6 à U12 à Thiers.

Le samedi matin de 10h à 11h30 pour les U8 et U10, le mercredi soir de 17h00 à 18h30 pour les U12 et vendredi soir de 18h30 à 20h pour les U14.

Informations et renseignements sur les horaires précis et lieux d'entraînements par mail : contact@rccourpierois.fr ou au 06 64 94 63 24.



● VOLLEY - BALL

Le club de volley-ball a repris les entraînements début septembre au gymnase de Bellime.

Pendant tout le mois de septembre, les entraînements sont gratuits et ouverts à tout le monde.

- Les lundis 18h30 pour le loisir (enfant et adulte)

- Les jeudis 19h30 pour la compétition (adulte)



● USC

Samedi 19 Septembre : U15 D2 : Ceyrat / USC à 14h30 au Stade Olivier Vernadal

Dimanche 20 Septembre : Challenge Beaudonnat : Cunlhat / USC à 15h au Stade Municipal.



Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 21 au 25 septembre 2020

Lundi : Brocolis vinaigrette, saucisse du boucher de Courpière, purée de pommes de terre, yaourt de la Terrasse, poire de Sauviat.

Mardi : Tomates aux œufs durs bio de Sauviat, couscous végétarien, fromage, pommes cuites de Sauviat.

Jeudi : Melon, escalope de dinde poêlée, haricots plats persillés, fromage, flan caramel.

Vendredi : Macédoine de petits légumes, colin à la crème de poireau, riz pilaf, yaourt ou fromage, fruit d'été.

● MESSES

Samedi 19 septembre : 18h30 Olliergues

Dimanche 20 septembre : 9h30 à Sermentizon
11h00 à Courpière

● A SAVOIR

Boulangerie GOLFIER :

Congés annuels du 24 septembre au 5 octobre 2020. Réouverture le Mardi 6 octobre à 6h30.

● LOCATIONS

OPHIS 04.73.41.16.16

Résidence Pré de l'Hospice 1 :

- Appartement type 3 de 64m² au 3^{ème} étage avec ascenseur. Logement disponible fin septembre. Chauffage collectif. Loyer 421.19€ charges comprises.

- Appartement type 4 de 75m² au 4^{ème} étage avec ascenseur. Logement disponible mi-novembre. Chauffage collectif. Loyer 481.39€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 :

- Appartement type 3 de 71m² au 2^{ème} étage. Balcon. Logement disponible début septembre. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 505.28€ charges comprises.

- Appartement type 4 bis de 95m² au 2^{ème} étage. Balcon. Logement disponible mi-novembre. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 632.87€ charges comprises.

Résidence de l'Abbaye :

- Appartement type 4 de 82m² au 1^{er} étage. Balcon. Logement disponible mi-octobre. Chauffage individuel gaz. Garage privatif. Loyer 526.95€ charges comprises.

Plus d'informations et de photos sur :

<https://www.ophis.fr/notre-patrimoine/rechercher-un-logement-vacant>

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● LIVRADOIS - FOREZ HANDBALL CLUB

Tous les entraînements ont maintenant repris dans le respect des protocoles sanitaires.

- M9 : lundi de 17h15 à 18h45 au gymnase Charpentier

- M11 (mixte) : mercredi de 16h15 à 17h45 au gymnase Bellime

- M13 : mercredi de 17h30 à 19h au gymnase Bellime

- M15 féminin : mardi de 17h30 à 19h au gymnase Bellime et vendredi de 18h à 20h au gymnase Bellime

- M15 masculin : mardi de 18h30 à 20h au gymnase Bellime

- Séniors loisirs : mercredi de 20h30 à 22h au gymnase Bellime

- Hand santé : mardi de 18h45 à 20h15 au gymnase Bellime

● ASSOCIATION GYM TONIC

Les cours de gymnastique de l'Association GYM TONIC ont repris le mardi 8 septembre au gymnase Loïc Charpentier. Les inscriptions se font les mardis avant le début des cours, vous pouvez bénéficier de séances d'essais avant toute inscription définitive.

Deux horaires possibles : 1^{er} groupe de 19h00 à 20h00

2^{ème} groupe de 20h15 à 21h15

Se munir d'un masque pour les déplacements dans la salle, les règles de distanciation physique devront être respectées. Du gel hydroalcoolique sera à disposition dans la salle.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Contact au 06.32.71.74.47 Mme GACHON ou 06.21.65.15.32 Mme REVILLET ou

06.46.25.78.10 Mme BEAL.

● ASSOCIATION PAS À PAS - DANSE ET GYM

Reprise des cours mardi 15 septembre 2020, possibilité de s'inscrire jusqu'au 15 octobre 2020.

Quelques places sont disponibles en :

- MODERN'JAZZ (dès 4 ans jusqu'aux adultes) du mardi au vendredi

- STEP ABDOS/FESSIERS le mardi de 20h à 21h

- ZUMBA le jeudi de 19h à 20h

Cours d'essai sur réservation et renseignements au 06.86.79.09.73 ou 04.73.51.25.24

Cours dispensés par un professeur diplômé d'État en danse et en gym.

● CINÉMA LE REX

BELLE FILLE- Comédie - France 2020 - Durée 1h36

Découvrant que son mari la trompe, Louise décide de penser enfin à elle et part décompresser en Corse le temps d'un week-end. Elle passe une folle nuit avec un bel inconnu... Une seule puisque, au petit matin, il ne se réveille pas. Andréa, la mère de celui-ci, débarque sur les lieux et prend immédiatement Louise pour la belle-fille dont elle a toujours rêvé! Prise au piège, Louise va devoir jouer le rôle de la belle-fille idéale pour quelques jours. Problème : sa nouvelle belle-mère ne veut plus la lâcher.

THE PERFECT CANDIDATE - Drame - Allemagne - Durée 1h45

Maryam est médecin dans la clinique d'une petite ville d'Arabie Saoudite. Alors qu'elle veut se rendre à Riyad pour candidater à un poste de chirurgien dans un grand hôpital, elle se voit refuser le droit de prendre l'avion. Célibataire, il lui faut une autorisation à jour signée de son père, malheureusement absent. Révoltée par cette interdiction de voyager, elle décide de se présenter aux élections municipales de sa ville. Mais comment une femme peut-elle faire campagne dans ce pays ?

BIG FOOT FAMILY - Animation - Belgique - Durée 1h28

Depuis son retour en ville, Bigfoot est devenu la star des médias. Au grand dam de son fils Adam qui rêvait d'une vie de famille paisible. L'adolescent essaye de dompter les incroyables pouvoirs hérités de son père et trouve réconfort auprès de la folle ménagerie abritée sous son toit. Lorsque Bigfoot est alerté par des militants écologistes, il s'envole pour l'Alaska, bien décidé à combattre les méfaits de la société pétrolière X-Trakt. Quelques jours plus tard, le monde entier est sous le choc : l'aventurier velu a disparu. Le sang d'Adam ne fait qu'un tour. Cap sur le Grand Nord avec sa mère Shelly, Trapper un raton-laveur intrépide et Wilbur l'ours maladroit, pour retrouver son super-papa.

Séances :

Samedi 19 septembre
à 20h30
Dimanche 20 septembre
à 17h30

Séances :

Vendredi 18 septembre
à 20h30
Lundi 21 septembre
à 20h30

Séances :

Mercredi 16 septembre
à 18h00
Dimanche 20 septembre
à 11h00

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr
Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2000 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Dépôt légal à parution.

Bulletin Municipal n° 33- 2020